

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Communauté de Communes Briance Sud Haute-Vienne
Chabanas 87 260 Pierre Buffière

Séance du Mercredi 20 Mars 2024

A la salle des fêtes de La Porcherie

les Conseillers communautaires, régulièrement convoqués,

sous la présidence de Monsieur Marc DITLECADET,

Date de convocation : Mardi 12 Mars 2024

○ **Présents :**

	PRESENT	ABSENT		PRESENT	ABSENT
ALLET Marie	X		LAVOREL Eric	X	
BERNIER Delphine	X		LHOMME-LEOMENT Jacqueline		X
CHAUMEIL Nathalie		X	LONGEQUEUE Jean-Paul	X	
DE NEUVILLE Christine	X		MARTHON Alain	X	
DITLECADET Marc	X		MONTET Guy	X	
DUBOIS Jean-Louis	X		MOURET Michel	X	
DUPONT Eric	X		PATIER Stéphane	X	
GENESTE Stéphanie		X	PREVOST Stéphane	X	
GILLET Emilie	X		REDEMPT Véronique	X	
LACHAUD Jean-Luc		X	REDON-SARRAZY Maryvonne	X	
LATOUILLE Christian		X	TARRADE Gilbert	X	

▪ **Absents :**

- Mme Nathalie CHAUMEIL, absente excusée, a donné pouvoir à Mr Stéphane PATIER,
- Mme Stéphanie GENESTE, absente excusée, a donné pouvoir à Mme Christine DE NEUVILLE,
- Mr Jean-Luc LACHAUD, absent excusé, a donné pouvoir à Mr Eric DUPONT,
- Mr Christian LATOUILLE, absent excusé, a donné pouvoir à Mr Alain MARTHON,
- Mme Jacqueline LHOMME-LEOMENT était absente excusée,
- **Secrétaire de séance :** Mr Jean-Paul LONGEQUEUE

▪ **DÉLIBÉRATION N°2024-028B CONCERNANT LA CREATION DE NOUVEAUX POSTES AU TABLEAU DES EFFECTIFS EN VUE DE REPENDRE LES SALARIES DE L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES QUI ASSURAIENT LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS DE SAINT HILAIRE BONNEVAL**

Monsieur le Président rappelle que l'Association Familles Rurales Briance Roselle est actuellement en situation de redressement judiciaire et que la Communauté de Communes Briance Sud Haute Vienne a déposé une proposition en vue de reprendre notamment les salariés qui assurent le fonctionnement de l'ACM (Accueil Collectif de Mineurs) géré par cette association ainsi que la secrétaire de cette association. Il précise qu'une audience a eu lieu au Tribunal Judiciaire de Limoges Lundi 18 Mars et que sa la décision sera rendue dans les prochains jours.

Il indique que ces recrutements seront réalisés sous **contrats de droit public.**



Accuse de réception en préfecture
087-200040814-20240320-2024-028B-DE
Date de télétransmission : 23/04/2024
Date de réception préfecture : 23/04/2024

Afin d'anticiper la reprise de ces personnels, Monsieur le Président propose donc de procéder à la création, à compter du 1^{er} Avril 2024, des emplois suivants au tableau des effectifs de la Communauté de Communes Briance Sud Haute Vienne :

- Un poste de Directeur d'un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) en CDI à temps complet,
- Un poste de Directeur-Adjoint d'ACM en CDD à temps complet,
- Un poste d'animatrice d'ACM en CDI à temps non complet (25 heures par semaine),
- Un poste d'animateur en CDD à temps non complet (22 heures par semaine),
- Un poste d'animateur en CDD à temps non complet (22 heures par semaine)
- Un poste d'animateur en contrat de professionnalisation en CDD à temps complet,
- Un poste de secrétaire administrative en CDI à temps non complet (20 heures par semaine).

Il soumet ensuite cette proposition à l'approbation du conseil communautaire.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **DECIDE** de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs de l'EPCI à compter du 1^{er} Avril 2024,
- **AUTORISE** le président à effectuer les démarches nécessaires pour mettre en œuvre cette décision,
- **VALIDE** le nouveau tableau des effectifs présentés ci-dessous qui prend effet à compter du 1^{er} Avril 2024 :

Emplois permanents	Catégorie	Effectif global			
		Effectifs		Temps de travail	
		Budgétaires	Pourvu	Complet	Non complet
FILIERE ADMINISTRATIVE					
- Attaché Principal	A	1	1	1	0
- Adjoint administratif principal de 2 ^{ième} classe	C	2	1	2	0
- Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	1	1	1	0

Accusé de réception en préfecture
087-20004014-20240320-2024-028B-DE
Date de télétransmission : 23/04/2024
Date de réception préfecture : 23/04/2024

- Adjoint administratif	C	2	2	1	1
Total filière Administrative		6	5	5	1
FILIERE TECHNIQUE					
Agent de Maîtrise	C	1	1	1	0
Adjoint Technique territorial Principal de 2 ^{ème} Classe	C	1	1	1	0
Adjoint technique	C	4	2	1	3
Total filière Technique		6	4	3	3
FILIERE SOCIALE					
Assistant Socio-Éducatif de 1 ^{ère} classe	A	1	1	0	1
Assistant Socio-Educatif de Classe Eceptionnelle	A	1	0	0	1
Total filière Sociale		2	1	0	2
FILIERE ANIMATION					
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	C	3	1	2	1 (6.74/35 ^{ème})
Adjoint d'animation Principal de 1 ^{ère} classe	C	2	2	2	0
Adjoint d'animation	C	3	2	3	0
Total filière Animation		8	5	7	1

Accusé de réception en préfecture
087-200040814-20240320-2024-028B-DE
Date de télétransmission : 23/04/2024
Date de réception préfecture : 23/04/2024

FILIERE CULTURELLE					
Bibliothécaire	A	1	0	1	0
Assistant de conservation Principal de 1 ^{ère} Classe	B	1	1	1	0
Assistant de conservation Principal de 2 ^{ème} Classe	B	1	0	1	0
Assistant de conservation	B	1	0	1	0
Adjoint du Patrimoine Principal de 1 ^{ère} Classe	C	1	1	1	0
Adjoint du Patrimoine Principal de 2 ^{ième} Classe	C	1	0	1	0
Adjoint du patrimoine	C	1	0	1	0
Total filière Culturelle		7	2	7	0
TOTAL DES AGENTS TITULAIRES		29	17	22	7
AGENTS NON TITULAIRES					
Directrice de l'Accueil de Loisirs de Magnac Bourg		1	1	1	0
Chargé de développement culturel et touristique	A	1	1	1	0
Chargée de valorisation des Archives du Père Castor	B	1	1	1	0

Accusé de réception en préfecture
087-200040814-20240320-2024-028B-DE
Date de télétransmission : 23/04/2024
Date de réception préfecture : 23/04/2024

Directeur d'un ACM (CDI à temps complet)	1	0	1	0
Directeur-Adjoint d'ACM (CDD à temps complet)	1	0	1	0
Animateur à temps non complet (CDI de 25 heures par semaine)	1	0	0	1
Animateur à temps non complet (CDD de 22 heures par semaine)	1	0	0	1
Animateur à temps non complet (CDD de 22 heures par semaine)	1	0	0	1
Animateur à temps complet (CDD de professionnalisation)	1	0	1	0
Secrétaire administrative à temps non complet (CDI de 20 heures par semaine)	1	0	0	1
TOTAL DES AGENTS NON TITULAIRES	10	3	6	4
EMPLOIS AIDES	0	0	0	0
Totale des emplois aidés	0	0	0	0
Nombre total des agents	39	20	28	11

FAIT ET DÉLIBÉRÉ A LA PORCHERIE, LE 20 MARS 2024

Nombre de conseillers	
En exercice	22
Présents	17
Votants	21
Exprimés	21
Contre	0
Pour	21
Abstentions	0

Le Président : Marc DITLECADET



Cette délibération annule et remplace la délibération N° 2024-028 transmise en Préfecture le 29/03/2024 et enregistrée sous la référence 087-200040814-20240320-2024-028-DE qui comportait une erreur.

Accusé de réception en préfecture
087-200040814-20240320-2024-028B-DE
Date de télétransmission : 23/04/2024
Date de réception préfecture : 23/04/2024